

Déconfinement. Les écoles élémentaires rouvriront à partir du 25 mai à Rouen

Le maire de Rouen Yvon Robert a confirmé dans un courrier que les écoles rouvriront à partir du 25 mai 2020. La réouverture des maternelles reste incertaine pour l'instant.

Publié le 8 Mai 20 à 9:56



La réouverture des écoles aura lieu à partir du 25 mai 2020, a indiqué le maire de Rouen dans un courrier. (@Adobe Stock/illustration)

« La Ville de **Rouen** a fait le choix de ne pas rouvrir ses 54 écoles dès le lundi 11 mai. » Dans un courrier daté du 7 mai 2020, le maire **Yvon Robert** a confirmé [les premiers éléments communiqués par son adjoint Frédéric Marchand](#) avant que la stratégie municipale ne soit soumise au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT). La reprise des cours s'effectuera le 25 mai dans les écoles élémentaires. La réouverture des écoles maternelles s'avère encore incertaine.

La semaine du 11 mai et celle qui suit, comprenant le pont de l'Ascension, les locaux feront l'objet d'un « ménage complet et approfondi » afin d'accueillir les enfants dans de bonnes conditions.

Une rentrée en deux temps

La reprise des cours se réalisera en deux temps :

- Le lundi 25 et le mardi 26 mai, les CP et les CM2, ainsi que les CP et CE1 dédoublés des écoles de Rep et Rep+ (Balzac, Maupassant, Les sapins, Debussy Marot, Rameai; Ronsard-Villon) seront les premiers à ouvrir le bal.
- Le jeudi 28 et vendredi 29, ce sera le tour des CE1, CE2 et CM1, ainsi que de CP et CE1 des écoles en Rep et Rep+.

Des groupes de quinze élèves maximum seront constitués durant cette semaine. Jusqu'aux vacances scolaires, les enfants du groupe A seront accueillis le lundi et mardi, ceux du groupe B le jeudi et vendredi.

Pour la restauration du midi, les enfants auront droit à un repas froid le midi, sauf ceux faisant l'objet d'un plan d'accompagnement individualisé, pour lesquels les parents devront fournir un repas ne se conservant pas en chambre froide.

L'accueil périscolaire ouvert

Les accueils périscolaires seront quant à eux assurés à partir de 7h45 le matin et jusqu'à 18 heures le soir. L'accueil de loisir pourra prendre en charge des enfants pendant les deux jours où ils ne sont pas scolarisés. Les enfants des personnels soignants, personnels de sécurité, enseignants, personnels travaillant dans les écoles, dans les transports, issus d'une famille monoparentale ou d'une famille où les deux parents travaillent seront prioritaires. Seules 300 places municipales, ainsi que des places en milieu associatif sont disponibles.

L'accueil du mercredi reste ouvert de 8 heures à 18 heures avec 500 places municipales et les accueils associatifs. Les parents devront fournir le repas de leur enfant.

Reprise possible des grandes sections le 9 juin

En ce qui concerne les écoles maternelles, le maire met en avant « des mesures complexes, voire impossibles à faire respecter à des enfants de 3 à 5 ans, encadrés par des enseignants et des Atsem privés de leurs outils de travail. » La Ville, ne pouvant garantir les conditions d'accueil, fait le choix d'attendre pour ne pas mettre en difficulté les équipes éducatives et son personnel.

Après un premier retour d'expérience, elle n'exclut pas d'intégrer les enfants de grande section de maternelle à partir de la semaine du 9 juin. La situation sera analysée la semaine du 2 juin. « Nous avons pleinement conscience que cette période est difficile à vivre pour les parents et les enfants privés d'école, conclut le maire. Nous faisons au mieux pour concilier des impératifs complexes comme la sécurité sanitaire de vos enfants et des personnels et la continuité pédagogique. »

Pour toute question, contactez l'adresse dte.ecoles@rouen.fr

• **DOCUMENT. Le courrier d'Yvon Robert sur la reprise des écoles :**